

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



16005244

TRIBUNAL DE COMMERCE

31 DEC. 2015

DIVISION MONS
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/01/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0899.347.574

Dénomination

(en entier) : **INFISOINS ECAUSSINES**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue Abel Roger, 21b - 7070 MIGNAULT

Objet de l'acte : **Décision de la continuation des activités de la société en vertu de l'article 332 du Code des sociétés et rapport établi par la gérance en vertu de l'article 96 du même code**

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} décembre 2015 a décidé à l'unanimité de continuer l'exploitation en dépit des pertes subies.

Cette décision est prise en tenant compte des mesures de redressements proposées par le gérant.

Dépôt de l'assemblée générale extraordinaire et du rapport du gérant du 1^{er} décembre 2015.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature